

« Le point sur... »

Le libéralisme économique

On peut définir simplement le **libéralisme économique** comme un ensemble de théories et de doctrines qui montrent que le marché concurrentiel est la meilleure organisation pour les activités économiques ; le marché permettant d'atteindre la meilleure situation économique possible, l'Etat doit intervenir le moins possible dans la vie économique et sur les marchés. **L'Etat doit donc se recentrer sur ses fonctions dites « régaliennes »**, ce qui désigne essentiellement la justice et la sécurité. Appliqué au commerce international, le libéralisme économique invite bien sûr à pratiquer le libre-échange et à réduire au minimum les barrières protectionnistes.

1. L'émergence de la pensée libérale chez les économistes classiques au début du 19^{ème} siècle

A la fin du 18^{ème} et au début du 19^{ème} siècle apparaît un courant économique que l'on va appeler l'école classique et qui va défendre une conception libérale de l'économie. Parmi les économistes classiques les plus connus, on trouve les anglais Adam Smith (1723-1790) et David Ricardo (1772-1823) ou encore le français Jean-Baptiste Say (1767-1832)

Nous pouvons incarner cette défense du libéralisme économique par deux théories très connues des économistes classiques :

- La **métaphore de la « main invisible » d'Adam Smith** : Adam Smith explique que les individus, en recherchant leur intérêt personnel, sont comme mus « par une main invisible » qui permet de maximiser le bien-être collectif. Les individus pensent donc uniquement à leur intérêt personnel, ont un comportement « égoïste », mais concourent alors sans le savoir ni le vouloir à l'intérêt général. Il y a donc un processus sur les marchés qui permet aux décisions et actes individuels d'être compatibles et d'assurer l'intérêt général. Il faut dès lors pour Smith éviter toute intervention étatique abusive, au risque de réduire les efforts et l'efficacité des individus.

- La **loi des débouchés de Jean-Baptiste Say** : cette loi très connue affirme que « toute offre crée sa propre demande ». C'est une loi très importante pour les économistes libéraux, puisqu'elle permet d'affirmer qu'il ne peut y avoir aucune crise de surproduction durable, et que l'offre égalise toujours la demande sur un marché. Il est donc tout à fait judicieux de laisser les marchés fonctionner librement en concurrence et d'éviter toute intervention étatique.

2. La validation mathématique de la pensée économique libérale par les néoclassiques à la fin du 19^{ème} siècle

A la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle, de nouveaux économistes vont tenter de donner des fondements mathématiques à la pensée classique d'où le nom de « néoclassiques » ; on peut citer le français Léon Walras (1834-1919) comme représentant de ce nouveau courant économique.

Ces économistes vont notamment tenter de prouver mathématiquement qu'un ensemble de marchés en libre-concurrence convergent vers un équilibre général : c'est la **théorie de l'équilibre général**. Encore une fois, si un ensemble de marchés en concurrence parviennent à coordonner les décisions individuelles pour garantir un équilibre sur tous les marchés, alors l'intervention étatique est inutile. Ces économistes défendent la vision d'un **agent économique dit « homo oeconomicus »**, qui est un agent parfaitement rationnel qui pratique le calcul d'optimisation pour toute décision.

L'intervention étatique est jugée d'autant moins utile que les néoclassiques vont aussi tenter de montrer que **cet équilibre correspond à une situation optimale qui maximise le bien-être collectif** (Vilfredo Pareto (1848-1923) et son analyse de l'économie du bien-être).

Ces travaux néoclassiques vont être poursuivis par la suite par d'autres auteurs (par exemple les économistes américains Arrow et Debreu qui dans les années 1950 vont reprendre et préciser la démonstration de Walras sur l'équilibre général). Le **terme « économie néoclassique » finit alors par désigner au 20^{ème} siècle tout économiste qui pense que les agents individuels sont rationnels et que le marché concurrentiel permet la coordination la plus efficace de leurs décisions conduisant ainsi à un équilibre.**

3. Diversité et renouveau du libéralisme : ultralibéralisme, monétarisme et néolibéralisme

- **L'ultra-libéralisme de Friedrich Von Hayek (1899-1992 ; prix Nobel d'économie 1974)** : pour Hayek, dans un monde complexe, seul le marché est capable de faire circuler correctement l'information dont les agents ont besoin pour prendre leurs décisions. Il est totalement impossible de penser qu'une institution comme l'Etat puisse mieux coordonner les décisions de millions d'individus qu'un système de marché. D'une certaine façon, Hayek reprend à son compte la théorie de la main invisible de Smith. On peut cependant noter qu'il s'oppose à la pensée néoclassique en refusant par exemple le modèle de l'agent parfaitement rationnel (*homo oeconomicus*) ou encore en récusant l'existence d'un équilibre auquel mènerait le marché (mais en affirmant qu'on ne peut de toute façon faire mieux que le marché).

Chez Hayek, les règles de fonctionnement des marchés et de la société sont le fruit d'un long processus évolutionniste, qui sélectionne les règles et institutions les plus efficaces, permettant la coordination entre les individus. La société est alors le résultat de ce processus évolutionniste construisant un « ordre spontané » que l'Etat ne doit surtout pas chercher à influencer. Si l'Etat a bien un rôle, c'est juste celui de garantir l'application des règles de fonctionnement de la société qu'a fait émerger cet ordre spontané (à la manière du droit jurisprudentiel ou *Common law* aux Etats-Unis).

Ce libéralisme économique conduit logiquement Hayek à défendre un libéralisme politique qui va en faire un adversaire farouche de l'Etat interventionniste et centralisateur et tout particulièrement du système communiste ; il est pour lui totalement inefficace et illusoire pour un Etat de prétendre pouvoir planifier l'économie. Et cette tentation planificatrice et interventionniste conduirait à une réduction des libertés individuelles et à une potentielle dictature (cf. régime communiste).

On notera aussi qu'Hayek se pose en principal adversaire institutionnel de John Maynard Keynes (1883-1946) et du keynésianisme dont nous reparlerons ultérieurement.

- **Le monétarisme de Milton Friedman (1912-2006 ; prix Nobel d'économie 1976)** : le monétarisme est une branche de la pensée néoclassique qui va connaître son moment de gloire dans les années 1970-80 ; la crise des années 1970 remet en effet en cause l'analyse keynésienne dominante, alors que la pensée monétariste apporte des explications plus crédibles à cette crise. S'il a été influencé par Hayek, Friedman s'inscrit dans une filiation plus standard et néoclassique : il est le fondateur de **l'école de Chicago**, dont les principes néoclassiques et libéraux vont influencer de nombreux économistes (Gary Becker par ex., prix Nobel 1992) mais aussi hommes et régimes politiques (Ronald Reagan, Margaret Thatcher). On pense notamment aux « *Chicago boys* », économistes chiliens formés à l'Université de Chicago par Friedman et qui seront les conseillers économiques du dictateur Pinochet dans les années 1970. Le succès économique du Chili (le PIB par habitant progresse en moyenne de presque 5 % par an de 1976 à 1990) participera à la renommée de Friedman et du monétarisme.

Nous consacrerons ailleurs de plus amples développements sur le monétarisme ; pour ce qui nous intéresse ici, le lien avec le libéralisme économique, nous pouvons dire que Friedman s'inscrit dans un libéralisme néoclassique, qui met cependant la monnaie au centre de l'analyse. Cela se traduit notamment par une politique monétaire encadrée et réglementée, qui évite toute intervention inconsidérée de la Banque centrale qui pourrait perturber l'équilibre économique. La priorité absolue de la politique monétaire doit être la lutte contre l'inflation.

- **Le néolibéralisme** : ce terme désigne le renouveau du libéralisme économique à parti des années 1970 et surtout 1980. Friedman et le monétarisme s'inscrivent totalement dans ce néolibéralisme. Il n'y a pas une définition précise

et consensuel de ce néolibéralisme : c'est un vaste courant qui se construit sur une critique radicale du keynésianisme et de l'intervention étatique qui ont dominé jusqu'au milieu des années 1970. Ce néolibéralisme va s'incarner dans les politiques économiques très libérales de Ronald Reagan aux Etats-Unis et de Margaret Thatcher au Royaume-Uni dans les années 1980, pour qui Friedman mais aussi Hayek sont des figures économiques de référence.

Deux grandes politiques vont caractériser ce néolibéralisme des années 1980 : les politiques monétaires monétaristes faisant du contrôle de l'inflation la priorité absolue ; et les politiques de l'offre, qui cherchent à diminuer les contraintes pesant sur l'initiative privée (déréglementation des marchés) et à accroître la profitabilité des entreprises (en diminuant les cotisations sociales et la pression fiscale). Ce néolibéralisme va donc conduire à une remise en cause de l'Etat-Providence, à des privatisations, à une flexibilisation du marché du travail, à une diminution des impôts et cotisations sociales... L'individu (et l'entreprise) est pensé comme devant se débrouiller seul : il doit avant tout compter sur lui-même, ses efforts et ses initiatives personnelles. L'intervention de l'Etat est perçue comme contreproductive, réduisant les incitations des individus à faire des efforts pour améliorer leur situation, d'où une critique forte de l'interventionnisme étatique en matière économique et sociale (Etat-Providence).

- Et le libéralisme économique aujourd'hui ?

Après une phase de libéralisme « dur » dans les années 1980 et une partie des années 1990, la multiplication des crises économiques (explosion de la bulle internet en 2000, crise financière dite des « *subprimes* » en 2008, crise du coronavirus à partir de 2020) mais aussi la montée des inégalités conduisent à interroger de nouveau le rôle de l'Etat et plus généralement des institutions (règles, normes, organisations...) qui encadrent le marché. On pourrait distinguer deux voies dans ce renouvellement de la prise en compte de l'Etat et des institutions :

=> Une **voie orthodoxe, d'inspiration néoclassique**, qui constate que la concurrence sur les marchés peut être insuffisantes (monopole, problème d'informations...) tout en voyant que le marché n'est pas capable de gérer toutes les productions (production de biens publics comme l'éducation ou la santé ; gestion des externalités négatives de la production comme la pollution). Il convient alors à l'Etat d'intervenir soit pour restaurer la concurrence sur les marchés (ex. des lois contre les monopoles) soit pour réaliser certaines productions plus efficacement que le marché (ex. de l'éducation primaire et secondaire). Il ne s'agit pas d'une remise en cause du libéralisme, mais plutôt d'un amendement de ce dernier : le marché reste l'organisation la plus efficace, il faut simplement lui adjoindre certaines institutions pour surmonter ses limites ou dérives.

=> Une **voie plus hétérodoxe**, qui va chercher dans les institutions un intermédiaire entre le marché et l'Etat : il ne s'agit plus d'opposer marché et Etat ou de chercher une éventuelle complémentarité, mais plutôt de percevoir qu'il existe un niveau intermédiaire de coordination entre ces deux institutions. Les individus ont la capacité à s'organiser et se structurer indépendamment du marché et de l'Etat, pour gérer certaines productions : on songe à l'étude des *communaux collaboratifs* par la prix Nobel d'économie **Elinor Ostrom** (en 2006) ; ce sont des biens gérés en commun par un ensemble d'individus, qui déterminent les règles de leur bon usage ; cela peut aller des alpages suisses en passant par la gestion de certaines réserves d'eau en Californie. Avec le développement des TIC, de nombreux biens peuvent être désormais être gérés collaborativement (partage de voiture avec *blablacar*, crowdfunding, Fablab...). Il existe donc un chemin intermédiaire respectant l'initiative privé, sans être soumis au jeu du marché, tout en s'éloignant de la régulation étatique.

Si l'histoire du libéralisme vous intéresse, vous pouvez trouver sur *France Culture* 4 émissions consacrées aux grands penseurs du libéralisme, dans le cadre de l'émission Entendez-vous l'éco ? (<https://www.franceculture.fr/emissions/series/les-penseurs-du-liberalisme>)

